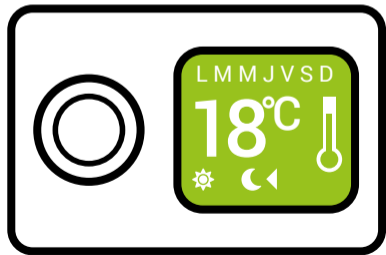


Le thermostat d'ambiance

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un thermostat d'ambiance permet à la fois de contrôler la température globale de votre logement et de programmer des plages horaires en fonction de l'usage et de l'occupation de la maison. Selon l'ADEME, une bonne régulation permet de réaliser entre 5 et 15 % d'économies d'énergie, soit un montant moyen de 160 € / an pour un foyer.



QUE FAIRE ?

- Programmez correctement votre thermostat en fonction de votre mode de vie : une période de baisse de la température pendant la nuit et une autre en période d'inoccupation la journée sont souvent adaptées.
- La baisse de température conseillée est d'environ 2 degrés.
- Prévoir une relance du chauffage 30 minutes à 1 heure avant l'heure de confort souhaitée.